Accusé de réception en préfecture 001-210102810-20230719-D20231707088-DE Date de télétransmission : 19/07/2023 Date de réception préfecture : 19/07/2023

D 2023 17 07 088

BR BB

H H

100

100

10 10

图 图

BB BB

EE 80

網 贈

EE EE

10 III

EE EE

100

BI BI

100

H 10

EE EE

M M

100

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

17 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents: S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET Absents:

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

15. Marchés publics – Récupération des données suite au piratage informatique

Le mardi 20 juin, la commune a été victime d'un piratage informatique, c'est-à-dire une cyberattaque qui a crypté les serveurs de la maire, y compris les sauvegardes.

Les services n'avaient plus accès aux données informatiques, y compris les données comptables et financières, de carrière et de paye, et les données d'état civil et d'élection.

Il s'agit d'un virus, certainement non ciblé sur la mairie, mais arrivé de manière aléatoire. S'agissant d'un virus récent, il n'est pas encore déchiffré, ce qui rendait la récupération des données plus difficile.

C'est pourquoi Monsieur le maire a décidé de faire appel, en lien avec les services de gendarmerie et le prestataire informatique de la mairie, à une société française spécialisée dans la récupération de données (RECOVEO). Ce devis dépasse le montant de sa délégation, mais compte-tenu de la gravité et de l'urgence de la situation, la prestation a été commandée.

La commune a une assurance qui couvre la sécurité informatique, une déclaration de sinistre a été ouverte, ce qui laisse espérer une prise en charge par notre assurance des frais de récupération de données.

La commune a bien récupéré, depuis, l'intégralité des données grâce à l'intervention de RECOVEO, puis de CIDEM.

La dépense totale pour cette récupération s'élève à :

- 34 800 € TTC pour RECOVEO (Diagnostic et récupération des données sur le serveur de production et le serveur de sauvegarde)
- 1 020 € TTC pour berger Levrault
- TOTAL du coût pour la collectivité : 35 820 € TTC

CIDEM ne facture pas sa prestation de reconstitution du serveur et va la faire passer sur son assurance propre.

Le détail des devis signés pour RECOVEO est joint à la présente délibération :

- Etape 1 Diagnostic sur la faisabilité de la récupération des données sur le serveur de production: 6000€ HT, soit 7 200 € TTC
- Etape 1 Diagnostic sur la faisabilité de la récupération des données sur le serveur de 7 000€ HT, soit 8 400 € TTC sauvegarde:
- Etape 2 récupération des données sur le serveur de production (avec une remise exceptionnelle de 50%): 5 000€ HT, soit 6 000€ TTC
- Etape 2 récupération des données sur le serveur de sauvegarde : 11 000€ HT, soit 13 200€ TTC

Il convient maintenant de revoir la sécurité informatique de l'installation, en programmant un audit indépendant de CIDEM, le prestataire informatique de la commune pour avoir un avis éclairé et indépendant pour éviter que la commune ne soit à nouveau victime d'une cyber-attaque.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- VALIDE rétroactivement les 4 devis pour la société RECOVEO pour un montant total de 34 800 € TTC
- DIT que la dépense sera prévue au BP 2023

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,

L. JACQUEMET

Paire

m

H

100 103

H 111

H 13

10

100

5115 100

100 H 100

100 100

100 103

100 100

1 100 100

m

100 H

108

H 100 個 100

100

Le Maire,

O-GUICHARD

Certifié exécutoire le : 21 Juillet 2023 Affiché le : 21 Juillet 2023

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée